

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL

Du 03 mai 2021 a 19h30

SALLE DES PERRAIRES, MURAZ

Ordre du jour:

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
 - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 décembre 2020
 - Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 décembre 2020
 - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 25 janvier 2021
 - Procès-verbal décisionnel de la séance du 25 janvier 2021
4. Informations du Bureau
5. Tarif des vacances 2021-2024
 - Introduction et rapport du bureau
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail
 - Vote final
6. Rapport de la Commission permanente : Modification partielle des PAZ et RCCZ de la parcelle « Caserne intercommunale des pompiers
 - Introduction par le Conseil municipal (message et annexes)
 - Rapport de la Commission permanente
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail
 - Vote sur la modification partielle du PAZ-RCCZ
7. Motion :
 - 7.1 Utilisation des chèques-famille, modification du RC, article 3, alinéa B2.
8. Postulats :
 - 8.1 Pour l'étude d'un vote électronique au Conseil Général
 - 8.2 Pour un réseau de mobilité douce au sein de nos villages
 - 8.3 Pour une protection et gestion durable de notre patrimoine arboré
 - 8.4 Un "AG" culturel pour les jeunes citoyennes et citoyens, pour l'année de leur majorité
 - 8.5 Horaires des élèves du cycle d'orientation des Perraires
 - 8.6 Amélioration de la sécurité sur un tronçon de la rue des Dents-du-Midi
9. Interpellations :
 - 9.1 Nouvelle législature : nouvelle promotion économique ?
 - 9.2 Politique communale sur l'intégration
 - 9.3 Transports publics : quelles mesures pour quels objectifs ?
 - 9.4 Nombre de places en crèche et en nurserie
 - 9.5 Déprédation dans nos lieux publics
10. Informations du Conseil municipal
11. Questions
12. Divers

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

Ouverture de la séance 19h31 par le Président M Sotillo José

Appel nominatif des conseillers généraux par le Secrétaire M Brendle Christophe

Présent : 44 membres du Conseil Général sont présents.

Excusé : 1 membre : M Vannay Damien

Absent : 0

Le quorum est atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

3. Approbation des procès-verbaux :

- Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 décembre 2020

Aucunes remarques. Votation : Accepté à l'unanimité

- Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 décembre 2020

Aucunes remarques. Votation : Accepté à l'unanimité

- Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 25 janvier 2021

Aucunes remarques. Votation : Accepté à l'unanimité

- Procès-verbal décisionnel de la séance du 25 janvier 2021

Aucunes remarques. Votation : Accepté à l'unanimité

4. Informations du Bureau

- Informations sur les 2 séances de bureau préparatoires qui ont eu lieux.

- Annonces des dates des pléniums.

Plénium: 03.05.2021 - 14.06.2021 - 27.09.2021 - 20.12.2021

- Les chefs de groupes informeront les membres du CG des dates de dernier délai de dépôts des interventions.

- Prolongation du dépôt des interventions pour le CG du 14.06.2021 au mardi 04.05.2021.

- Prise des photos individuelles et de groupe du CG repoussée au 14.06.2021.

- Le bureau a mandaté la Commission de l'Aménagement du Territoire et Agglomération d'établir un rapport sur la Modification partielle des PAZ et RCCZ de la parcelle « Caserne intercommunale des pompiers ».

- Le bureau propose un postulat pour l'étude sur un vote électronique.

- D'entente avec le CM, toutes les interventions du jour sont acceptées.

5. Tarif des vacations 2021-2024

- Introduction et rapport du bureau

- Entrée en matière

Tarifs des rapporteurs. M Doval Manuel (PLR) propose de rajouter le tarif du rapporteur et de la personne externe qui peut être mandatée pour prendre le PV.

- Discussion de détail

1. Séances plénières et de commissions / mandats particuliers

- pas d'amendement.

2. Séances du Bureau

- pas d'amendement.

3. Travaux des rapporteurs/travaux sur délégation/ travaux pour la prise de PV pour une personne externe

- Amendement selon proposition de M Doval Manuel (PLR)

Votation :

42 votes pour, 1 vote contre, 0 abstention. Modification proposée acceptée.

4. Indemnités de fonctions

- pas d'amendement.

- Vote final pour l'approbation des tarifs de vacation 2021-2024

Votation :

43 votes pour à l'unanimité. Tarif des vacations 2021-2024 accepté.

6. Rapport de la Commission permanente : Modification partielle des PAZ et RCCZ de la parcelle « Caserne intercommunale des pompiers »

- *Introduction par le Conseil municipal (message et annexes)*

Alexis Turin donne des explications.

- *Rapport de la Commission permanente*

Mme Vetter Chantal (les Verts) résume le rapport de la commission et propose, au nom de la commission, d'accepter cette modification.

- *Entrée en matière*

M Doval Manuel (PLR) demande que la votation par le CG en mai 2021, alors que le projet date de 2018, ne devienne pas une habitude et que cela ne crée pas un précédent. Il propose d'accepter le changement d'affectation.

M Gex-Fabry Romain (UDC) demande également que le CG soit amené à voter à l'avenir, avant que le projet soit terminé. Il propose d'accepter le changement d'affectation.

Mme Morisod Carole (Les Verts) propose d'accepter le changement d'affectation.

Mme Métrailler Marie (PDC) propose d'accepter le changement d'affectation.

- *Discussion de détail*

Pas de prise de parole

- *Vote sur la modification partielle du PAZ-RCCZ*

Modification de la parcelle du PAZ/RCCZ : 43 votes pour à l'unanimité.

Avenant au RCCZ : 43 votes pour à l'unanimité.

Article 84 RCCZ : 43 votes pour à l'unanimité.

M Turin Alexis remercie le CG du soutien et s'excuse au nom du CM de ce vote tardif.

7. Motion :

7.1 Utilisation des chèques-famille, modification du RC, article 3, alinéa B2.

M Clivaz Cherryl (PS) explique sa motion.

M Turin Olivier explique la position du CM. Le CM combat cette motion.

Mme Métrailler Marie (PDC). Le PDC soutient la motion.

M Vanay Guillaume (UDC). L'UDC combat cette motion.

M Doval Manuel (PLR). Le PLR soutient cette motion pour autant que le budget soit contrôlé et que cette position du budget ne soit pas augmentée les prochaines années.

M Morisod Florent (Les Verts). Les Verts soutiennent la motion.

Votation

La motion est acceptée avec 34 pour, 9 contre, et 0 abstention.

8. Postulats :

8.1 Pour l'étude d'un vote électronique au Conseil Général

M Oberson Patrick (PS) lit le postulat au nom du bureau.

M Doval Manuel (PLR). Le PLR soutient le postulat, mais indique que le PLR attend le résultat de l'étude pour se prononcer sur le soutien ou non au vote électronique.

Le postulat n'est pas combattu. **Le postulat est accepté tacitement.**

8.2 Pour un réseau de mobilité douce au sein de nos villages

M Birbaum Thomas (PLR) explique le contenu du postulat et les arguments.

Mme Cottet-Parvex Sandra pour le CM. Le CM combat ce postulat car une étude est déjà en cours par un bureau d'étude mandaté par le CM.

M Birbaum Thomas (PLR) indique qu'à la suite des explications du CM, **le postulat est retiré.**

8.3 Pour une protection et gestion durable de notre patrimoine arboré

Mme Vetter Chantal (Les Verts) explique le contenu du postulat et les arguments. Elle annonce que par suite de différents échanges avec divers parti, **le postulat est modifié** et est restreint aux arbres du domaine public uniquement.

M Turin Olivier pour le CM. Le CM ne combat pas le postulat sous réserve que le postulat ne concerne que les arbres du domaine public. Cela étant les cas, le CM soutient le postulat.

M Vanay Guillaume (UDC). L'UDC accepte le postulat avec la modification annoncée.

Mme Métrailler Marie (PDC). Le PDC combat le postulat.

M Doval Manuel (PLR). Le PLR soutient le postulat avec la modification annoncée. Il indique que la conclusion « demandant la prise de mesure » devrait être modifié pour avoir le soutien du PLR.

Mme Tissières Isabel (PS). Le PS soutient le postulat avec les modifications annoncées.

Mme Vetter Chantal (Les Verts) accepte de modifier la conclusion.

Pause de 10 minutes

Le texte modifié est affiché à l'écran et lu par le président.

« Le groupe des Verts demande au Conseil municipal de réaliser une étude approfondie sur le patrimoine arboré sur le domaine public de notre commune et de proposer des mesures pour le préserver pour les générations futures, que ce soit au moyen d'un classement ou inventaire, d'un règlement spécifique, d'un nouvel article dans le FCCZ ou autres mesures appropriées. »

Votation :

20 pour, 17 contre, 6 abstentions.

Le postulat est accepté.

8.4 Un "AG" culturel pour les jeunes citoyennes et citoyens, pour l'année de leur majorité

Mme Rudaz Lisa (PS) explique le contenu du postulat et les arguments.

M Doval Manuel (PLR). Le PLR soutient le postulat car il va dans le sens de la vision du PLR.

Pas d'autre interventions.

Le postulat n'est pas combattu. **Le postulat est accepté tacitement.**

8.5 Horaires des élèves du cycle d'orientation des Perraires

Mme Tissières Isabel (PS) explique le contenu du postulat et les arguments.

M Vanay Guillaume (UDC) explique leur analyse du postulat. L'UDC combat le postulat.

Mme Métrailler Marie (PDC). Le PDC soutient majoritairement le postulat.

M Doval Manuel (PLR). Le PLR est partagé mais soutient le postulat. Il demande que l'association des parents d'élèves soit consultée et intégrée dans cette étude.

Mme Tissières Isabel (PS) répond brièvement aux explications et questions de l'UDC.

Le postulat est combattu.

Votation :

27 pour, 14 contre, 1 abstention

Le postulat est accepté.

8.6 RESOLUTION Sécurité le long de la rue des Dents-du-Midi

Résolution reçue le 01.05.2021, ajoutée à l'ordre du jour.

Mme Tissières Isabel (PS) explique le contenu de la résolution.

M Planchamp Jean-Luc du CM prend la parole et explique le point de vue du CM.

M Birbaum Thomas (PLR) prend la parole et donne son avis personnel. Il souligne « l'opposition des modes de transports » dans cette résolution. Il donne son avis négatif au sujet de cette résolution.

M Gex-Fabry Romain (UDC) prend la parole et explique le point de vue du groupe UDC. L'UDC rejette majoritairement cette résolution.

Mme Métrailler Marie (PDC). Le PDC rejette majoritairement cette résolution par suite des explications donné par M Planchamp du CM.

Suspension de 5 minutes de la séance à la demande de Mme Tissières Isabel du PS.

Mme Tissières Isabel (PS) prend la parole et maintient la résolution.

M Turin Olivier, au nom du CM. Il confirme que malgré le fait que tout est aux normes, il y a des possibilités d'améliorations de la sécurité. Il indique que des travaux sont en cours concernant ce tracé.

Votation : 9 pour, 32 contre, 2 abstentions

La résolution est refusée.

9. Interpellations :

9.1 Nouvelle législature : nouvelle promotion économique ?

M Birbaum Thomas (PLR) prend la parole, explique son interpellation et demande au CM de prendre position.

M Vieux Mikael, au nom du CM, répond à l'interpellation.

M Birbaum Thomas (PLR) indique que le PLR est satisfait de la réponse du CM.

9.2 Politique communale sur l'intégration

M Tazuila Ngamiak (PS) prend la parole, explique son interpellation et demande au CM de prendre position.

Mme Knubel Natercia, au nom du CM, répond à l'interpellation.

M Tazuila Ngamiak (PS) indique que le PS est satisfait de la réponse du CM.

9.3 Transports publics : quelles mesures pour quels objectifs ?

M Vuille Côme (PLR) prend la parole, explique son interpellation et demande au CM de prendre position.

Mme Cottet-Parvex Sandra, au nom du CM, répond à l'interpellation.

M Vuille Côme (PLR) indique que la majeure partie des réponses sont satisfaisantes, mais souligne que certains éléments peuvent tout de même être améliorés.

9.4 Nombre de places en crèche et en nurserie

Mme Tissières Isabel (PS) prend la parole, explique son interpellation et demande au CM de prendre position.

M Turin Olivier, au nom du CM et en remplacement de Mme Chervaz Véronique absente, répond à l'interpellation.

Mme Tissière Isabel (PS) indique qu'elle est entièrement satisfaite de la réponse du CM.

9.5 Déprédation dans nos lieux publics

M Gex-Fabry Romain (UDC) prend la parole, explique son interpellation et demande au CM de prendre positions.

M Planchamp Jean-Luc, au nom du CM, répond à l'interpellation.

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique qu'il est satisfait de la réponse.

10. Informations du Conseil municipal

- Mme Cottet-Parvex Sandra, au nom du CM, donne des informations concernant la manifestation : Festival de la durabilité.

M Turin Olivier, au nom du CM :

- Revient sur une question posée par David Gaillard (PDC) à laquelle le CM a omis de répondre. La question concernait « l'interdiction du passage des camions sur la route devant les Perraires ». Le CM répond à la question et annonce la pose de panneau « Camion interdit sauf livraison ».

- Donne des informations concernant le processus de fusion entre les communes de Collombey-Muraz et Monthey.

- Dans le cadre de l'audit des finances, il est apparu qu'un budget dépasse le montant maximal pouvant être décidé par le CM. Un crédit d'investissement sera proposé au CG prochainement pour remédier à ce problème.

M Planchamp Jean-Luc, au nom du CM, indique la date d'inauguration de la nouvelle caserne des pompiers et de la journée « porte ouverte » de la Caserne des Pompiers.

22h37 : Le temp de séance du CG étant défini à 3h, le Président M Sotillo José demande au CG de voter la continuation du CG pour terminer les points restants lors de la séance actuelle.

Vote à l'unanimité. La séance du CG continue et termine les points restants.

11. Questions

- 1) M Gollut Emmanuel (PS) demande l'état de l'inventaire du patrimoine de notre village.

M Turin Alexis, au nom du CM, indique que l'inventaire est terminé et est disponible en consultation auprès des services de l'état du valais.

- 2) Mme Delarze Madeleine (PS), demande la situation actuelle concernant l'incendie des Molok.

M Planchamp Jean-Luc, au nom du CM, indique que l'auteur a été appréhendé et que l'enquête suit son cours.

- 3) Mme Morisod Carole (Les Verts), demande la possibilité d'installer des conteneurs « Déchet vert » et « Déchet standard » au cimetière de Collombey-Muraz et la situation concernant l'assainissement du stand de tir de Châble-Croix.

Mme Cottet-Parvex Sandra, au nom du CM, indique que des conteneurs adéquats seront installés.

Concernant le stand de tir, un rapport sera transmis prochainement, mais actuellement l'on peut dire que les coûts semblent plus bas que prévu.

- 4) Mme Fauquet Lucie (Les Verts) demande quel est le statut de l'affiliation de la commune au label « No Littering »

M Turin Olivier, au nom du CG, indique que la commune est toujours membre de l'institut IGSU et est labellisée « No Littering ».

- 5) M Angst Stéphane (UDC) demande quelles nouvelles peuvent être données concernant le passage à niveau à Illarsaz dans le projet Eurotube.
M Turin Olivier, au nom du CM, indique qu'une séance a eu lieu récemment, et qu'un passage « sous-voie » est planifié pour le trafic agricole et « bordier autorisé ».
- 6) M Clivaz Cherryl (PS) demande si la commune prévoit d'installer des bornes de recharge publique pour véhicules électriques, et concernant les sociétés locales, s'il y a encore une présentation en fin d'années des activités des sociétés locales.
Mme Cottet-Parvex Sandra, au nom du CM, indique que le CM n'a pas de programme actif dans le cadre d'installation de bornes de recharge électrique, mais la commune agit en tant que facilitateur en cas de projet d'installation.
Mme Knubel Natercia, au nom du CM, indique que les sociétés locales peuvent passer dans les écoles, sur demande aux écoles. Elle précise que les sociétés locales sont invitées à la journée des nouveaux habitants.

12. Divers

M Vuille Côme (PLR) apporte une précision en rappelant l'article 31 alinéa 6 du règlement du CG concernant le principe de fonctionnement des motions, afin de corriger ce qui a été dit lors de la présentation de la motion du point 7.1, qui présentait le vote comme une « acceptation de modification du règlement ».

Le Président M Sotillo José rappelle que les interventions écrites doivent être envoyées au secrétaire pour faciliter la rédaction du PV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h54.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

M José Sotillo

M Christophe Brendle